

Compte rendu de la réunion du 3 juillet 2020

Présents : Jacques ROUGET - Jean-Paul MARTINET - Anne-Marie BOURDILLAT - Bernard BOURDILLAT - - Philippe CHUDZIAK
Christian DESBOIS - Martine THEVENARD — Luc CHAUDRON – Bernard BRIDANT – Michel REGNAULT

Excusés : Dominique GUERNIC - Yann LONJARET - Pascal HUGUENOT - Éric VERET - Hervé BAUDON.

En raison du contexte sanitaire, la réunion s'est tenue à 14h et cet horaire n'a, par conséquent, pas permis à tous les membres de pouvoir être présents.

➤ **AG 2020 du CODEP :**

Elle se tiendra le 30 janvier 2021 à Châtillon-sur-Seine. Le Président du Club de Châtillon, Patrick Saintemarie, sera convié à l'une des réunions du Codep pour la préparation de cette manifestation.

➤ **Présentation du calendrier 2021 :**

Le calendrier est finalisé et va être transmis aux présidents de clubs pour saisie dans OIN.

➤ **Location d'un local de stockage :**

Le Codep loue depuis le 1er juillet un local de 4 m² dans une société sécurisée à Chenôve afin d'y stocker tout son matériel (banderoles, totem, affiches, fournitures diverses, kit pour les jeunes, etc...). Il est demandé à chaque membre du Codep possédant ce type de matériel de prendre contact avec Anne-Marie qui en établira la liste et le déposera dans le local. Des étagères ont été installées. Le matériel sera clairement identifié.

➤ **Salon des Seniors :**

Reporté aux 1^{er} et 2 octobre 2020. Une réunion d'information organisée par le Conseil Départemental aura lieu préalablement. 7 membres du Codep seront présents sur ce Salon, selon leurs disponibilités. C'est une opportunité que nous saisissons chaque année pour faire connaître nos clubs.

➤ **Utilisation des adresses mail génériques :**

Jean-Paul rappelle aux membres du Codep la nécessité d'utiliser les adresses mail génériques préconisées par la FFCT, à savoir par exemple : departement21-presidence@ffvelo.fr ou departement21-secretaire@ffvelo.fr. Ceci permet d'éviter de communiquer nos adresses personnelles, d'avoir une uniformité au niveau de tous les Codep et également de ne pas perdre les messages en cas de démission ou de départ d'un des membres. La liste des adresses avec mot de passe sera communiquée à chaque commission ainsi qu'un tutoriel.

➤ **Point sur les différentes commissions :**

✓ **Formation :**

- PSC1 : Se renseigner auprès du secrétariat du Codep ou consulter le site <https://cdos21.org/formation-secourisme-psc-1/>. 35€ pour la formation initiale et 20€ pour le recyclage. Le Codep prend en charge 20€. **La demande d'inscription doit impérativement être adressée au secrétariat du Codep à l'adresse mail ci-après : departement21-secretaire@ffvelo.fr.**
- La formation "dirigeants" a eu lieu le 22/02/20 avec 18 participants représentant 10 clubs.
- Une formation "animateur club" est prévue les 17 et 24/10/20 à Selongey.
- Une formation "cartographie numérique" est prévue le 07/11/20.
- Une formation "Sport-Santé" est prévue le 19/12/20.

✓ **Féminines :**

- "Toutes à Toulouse" : le rassemblement 2020 est annulé et reporté en 2021, du 5 au 12 septembre.

✓ **Gravel :**

La manifestation "graviers d'or" initialement prévue les 18-19 avril est reportée aux 17-18 octobre 2020. Objectif : faire connaître le gravel en Côte-d'Or.
La réservation de la Maison du Plateau de Chenôve a été faite. En attente de réponse.

✓ **Séjours :**

- Pas de séjour organisé en 2020. Le séjour prévu dans le Jura est reporté au printemps 2021.

✓ **Jeunes :**

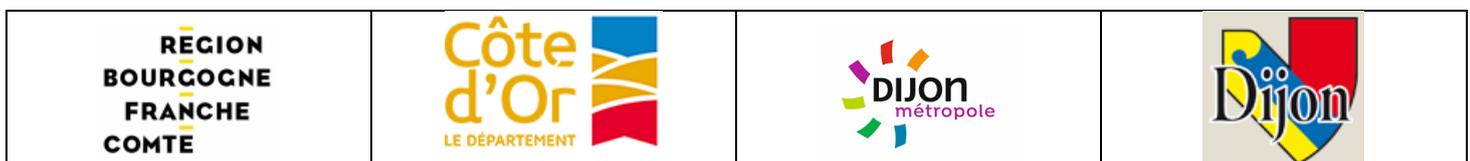
- Le critérium du jeune cyclo est reporté au 28 mars 2021 à Selongey.
- Rassemblement Jeunes des 5 et 6 septembre 2020 à Salives : les 10€ d'inscription sont pris en charge par le Codep pour les jeunes de 12 à 18 ans.
- Il conviendra de répondre aux demandes des clubs pour l'organisation d'ateliers adaptés aux enfants de CM2 (maniabilité du vélo + sorties VTT).

✓ **VTT :**

- Balisage des sentiers actuels (rouge et bleu) sur le secteur d'Is-sur-Tille, suite à la pose des jalons (poteaux) par la Covati : sera effectué le 8 juillet en même temps qu'un entretien général.
- Feu vert du Conseil Départemental pour effectuer le primo-balisage du circuit de Courtivron : prévu en juillet 2020.
- Les équipes de vététistes du club de Selongey animées par Fabien Camus s'impliquent totalement sur les circuits du secteur d'Is-sur-Tille. Nous les en remercions vivement. A terme, elles seront un relais apprécié sur ce secteur et pourront travailler sur le secteur de Grancey-le-Château.
- Trois adhérents pratiquant le VTT ont rejoint l'équipe de baliseurs, ce qui amène l'équipe à 10 personnes.
- Les circuits de Pontallier-sur-Saône n'étant pas praticables pour l'instant (barrières de la route forestière, chemin non fauché) ont été provisoirement supprimés du site "BougerNature". En attente de réponses de la part de la ComCom.

✓ **Sports adaptés :**

- Le Tandem Club Dijonnais (TCD) souhaite organiser une randonnée comportant une animation "sports adaptés" avec l'appui de la Fédération Handisport et celui du Codep. La date du 19 septembre a été retenue. Lieu : Villebichot. Une réunion entre des membres du Codep et le TCD a eu lieu le 2 mars.



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

✓ **Webmaster-Communication :**

- Un lien a été créé sur le site du Codep qui donnera un accès limité avec identifiant et mot de passe aux présidents de clubs afin qu'ils puissent télécharger les feuilles de licenciés et le tableau de stats à remplir à chaque brevet, ainsi que les comptes rendus des réunions du Codep.

➤ **Questions et communications diverses :**

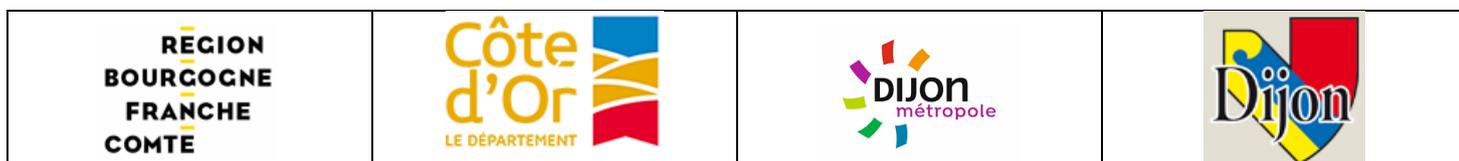
Le Codep, représenté par son Président, a participé aux réunions suivantes :

- Le 28 mai : Assemblée Générale du CDOS (en vidéo conférence).
- Le 30 juin : Assemblée Générale de Côte-d'Or Tourisme (en vidéo conférence).
A noter : le changement de Direction : Isabelle Dorond remplace Pascale Lambert.
- Le 1^{er} juillet, réunion à Arc-en Barois (52) entre tous les acteurs concernés par la création de sentiers VTT et pédestres ainsi que des circuits route dans le Parc National de Forêts en Champagne et Bourgogne, situé pour partie en Haute-Marne et pour partie en Côte-d'Or. La mission du Codep 21 sera de participer à ces créations de circuits.
2 membres du Codep étaient présents à la réunion.

➤ **Calendrier des réunions du Codep :**

~~24 avril – 12 juin~~ – 3 juillet - 18 septembre – 6 novembre – 7 janvier

Prochaine réunion : vendredi 18 septembre 2020 à 18h (Maison des Associations).



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon